

CHANGEMENTS IMPORTANTS POUR LE SERVICE DE COURRIER INTERNE GLOBEX ET POUR LA FACTURATION DES COTISATIONS AU RETOUR D'UN CONGÉ POUR LES MEMBRES DU FSMA

Arrêt du service de courrier interne Globex

Depuis l'entrée en vigueur des réclamations par voie électronique, plus de **95 %** de celles-ci sont faites par ce mode. Ainsi, à compter du **1^{er} juillet 2022**, le service de courrier interne Globex ne sera plus offert. Cette décision repose sur le faible volume de réclamations faites par courrier. Les réclamations des membres faites par la poste régulière sont toujours acceptées.

Factures pour une somme due au FSMA

Lors d'un retour de congé, les membres doivent rembourser les cotisations au FSMA. À compter du **1^{er} juillet prochain**, les factures seront envoyées gratuitement par courriel, **mais des frais de 2 \$ seront ajoutés à la facture envoyée** aux membres pour un envoi postal sur demande. Cette pratique s'impose de plus en plus dans les organisations.

PROCÉDURE DES RÉCLAMATIONS PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Vous n'avez toujours pas envoyé le formulaire requis dûment rempli ? Ne vous inquiétez pas, il n'est jamais trop tard. Dès qu'un chèque sera émis à votre dossier, vous recevrez un courriel vous rappelant que cette option est maintenant disponible.

Pour y adhérer dès maintenant, veuillez remplir le formulaire [Demande d'inscription au dépôt direct](#) pour les membres du FSMA. L'émission de chèques de remboursement aux membres du FSMA sera maintenue pour les personnes qui le souhaitent.

REÇUS NUMÉRISÉS AU FONDS DE SECOURS MALADIE-ACCIDENT (FSMA)

Le FSMA accepte que les reçus numérisés sous format PDF sans mot de passe. Ne pas envoyer de photo des reçus pour optimiser le processus de traitement des demandes de remboursement numériques avec le [Formulaire de réclamation médicale et dentaire](#).

BON À SAVOIR

La section [Délai de traitement des réclamations de l'onglet FSMA](#) du site Web est mise à jour régulièrement.

Pour toutes questions, pour une demande d'adhésion ou pour un message autre que l'envoi des réclamations, l'adresse est toujours fsma@sfmm429.qc.ca.

La trésorière-archiviste,



Maryse Picard